

Rapport Piveteau et Wolfrom
**Vers un habitat « Accompagné », « Partagé » et « Inséré » dans la vie locale
pour les personnes en situation de handicap**

Paris, le 26 juin 2020. L'Unapei, association de défense des droits des personnes en situation de handicap, salue le rapport « *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous* » rédigé et piloté par Denis Piveteau et Jacques Wolfrom, remis au Premier ministre. Ce rapport, dont les grandes lignes ont été dévoilées au CNCPH, est en attente de publication. En impulsant l'habitat API (Accompagné, partagé et inséré dans la vie locale), ces auteurs proposent un nouveau mode d'habiter choisi par les personnes en situation de handicap et les personnes âgées en plein cœur des dynamiques territoriales.

Pour l'Unapei, toute personne doit avoir la possibilité de choisir sa voie et son lieu de vie dans un environnement accueillant et bienveillant, d'être doté d'un accompagnement de qualité adapté à ses besoins et ce au cœur de la vie locale. Il est urgent pour ce faire d'activer tous les leviers disponibles. La transition inclusive en matière d'habitat, indispensable et souhaitée par les personnes en situation de handicap, nécessite dans cette perspective souplesse et adaptabilité.

1. Les personnes en situation de handicap au cœur d'un nouvel habitat #Accompagné #Partagé et #Inséré dans la vie locale

Le rapport remis au gouvernement, en ouvrant la voie de l'habitat API, installe des conditions nécessaires à l'accès à une vie digne pour tous. Il propose, notamment, la création d'une nouvelle aide individuelle à la personne : l'aide à la vie partagée (AVP), véritable appui au partage et à l'animation de moments de la vie quotidienne. La création d'un « forfait de services mutualisés » venant s'ajouter à l'AVP pour les personnes ne bénéficiant pas d'une aide individuelle à l'autonomie permettra, pour la première fois, aux personnes en situation de handicap non éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH) d'avoir accès à ce type d'habitat. Ces aides viennent en complément d'un accompagnement individuel et adapté aux besoins de chacun.

Avancée considérable vers un « vivre ensemble », l'habitat API devrait permettre aux personnes en situation de handicap d'assurer le pilotage de leur vie tout en leur garantissant un accompagnement adapté et de qualité.

L'Unapei soutient l'habitat API dans la mesure où il devrait permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir bénéficier d'une vie sociale choisie, de décider librement de leurs activités et de leur rythme de vie tout en participant et en contribuant à la vie locale.

2. Un des leviers de la transformation de l'offre médico-sociale

Un des enjeux de ce rapport est de créer, autour de l'habitat API, un écosystème cohérent au sein duquel les professionnels du médico-social ont pleinement leur place. En effet, ce rapport appelle à une réelle dynamique de collaboration entre l'habitat API et les établissements et services médico-sociaux, qui ont un rôle à jouer dans l'accompagnement à la vie quotidienne mais également dans le parcours de vie des habitants tout en s'inscrivant complètement dans leur environnement.

3. Un projet de société pour tous

Plus qu'une politique sociale, ce rapport est un premier pas vers un environnement qui permet le « vivre chez soi sans être seul », où chacun a réellement sa place, quelles que soient ses aspirations, ses besoins et ses fragilités.

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapés, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

06 21 63 36 07